

■ **Banque Raiffeisen des Communes Réunies**, à Plan-les-Ouates, coopérative, opérations bancaires, etc.; société dissoute sans liquidation au sens de l'art. 914 CO (FOSC du 21.12.2000, p. 8744). Les créanciers ayant été payés ou ayant reçu des sûretés, la société est radiée.
Journal no 13390 du 16.12.2002
(00783738 / CH-660.0.030.926-6)